



Communiqué de presse 18/02/2022  
Services du Collège réuni - Commission communautaire commune

## Embellie de la situation épidémiologique en Région de Bruxelles-Capitale

**C'est une bonne nouvelle : les principaux indicateurs épidémiologiques poursuivent leur baisse en Région de Bruxelles-Capitale et permettent d'assouplir les règles de testing. Toutefois, nous devons continuer à rester vigilants car cette tendance ne se reflète pas encore au niveau des décès.**

La situation épidémiologique s'améliore en Région bruxelloise et les indicateurs sont à la baisse. Le nombre de tests réalisés sur le territoire bruxellois diminue à près de 6.000 par jour et l'on recense une baisse du taux de positivité qui passe de 33% la semaine passée à 22% aujourd'hui, soit le plus faible du pays. Le coefficient R de contagiosité redescend à 0,63, ce qui démontre une plus faible circulation du virus au sein de la population.

Les hospitalisations diminuent à Bruxelles, on enregistre 467 hospitalisations le 17/02. Le nombre de personnes en unités de soins intensifs diminue légèrement bien que 25% des lits sont occupés dans ces services. Toutefois, on constate une augmentation au niveau des décès qui atteignent malheureusement le nombre moyen de 42 cette semaine.

### Adaptation de la capacité de testing et de vaccination

L'amélioration actuelle de la situation épidémiologique, dont l'évolution reste sous surveillance, et la nette diminution de l'affluence dans les centres, qui devrait se confirmer jusqu'à la fin du mois de mars, mènent la Cocom à adapter l'offre de testing et de vaccination. Et ce, en accord avec ses nombreux partenaires.

Un ajustement des heures d'ouverture et du nombre de lignes de certains centres de test et de vaccination a été opéré. Concrètement, le centre de test Bracops à Anderlecht ouvrira ses portes de 8h à 18h du lundi au vendredi et de 8h à 16h le dimanche. Celui de Molenbeek ne sera plus ouvert le samedi à partir du 26 février 2022 et celui de Saint-Josse fermera complètement à partir du 14 mars 2022. Toutes les informations sont disponibles sur <https://brussels.testcovid.be> ou <https://coronavirus.brussels/tests-covid-resultats/ou-se-faire-tester-a-bruxelles>. Dès la semaine prochaine, le centre de vaccination de Saint-Josse ne sera ouvert que les lundi et jeudi.

**Comme il reste cependant primordial de continuer à protéger les personnes les plus vulnérables, comme nos aînés et les personnes immunodéprimées et de permettre aux Bruxellois.es qui n'ont pas encore eu leur dose de booster de le faire le plus rapidement possible, une offre de vaccination suffisante est maintenue.**

### Fin du test Covid obligatoire pour les voyageurs entrant en Belgique avec un Digital Covid Certificate

Sur base des avis du RAG et du RMG, la Conférence Interministérielle Santé publique du 16/02 a modifié les règles en matière de testing dans le cadre des voyages.

Dès ce 18 février 2022, **toute personne qui entre en Belgique** (pour un séjour de plus de 48 heures), qu'elle soit résidente belge ou non **et qui dispose d'un certificat covid digital ne devra plus faire un test, ni au jour 1, ni au jour 7. Elle ne devra plus non plus faire de quarantaine.** Pour rappel, ce certificat Covid peut contenir un certificat de vaccination valide ou un certificat de test ou de rétablissement récent. Cette exemption n'est pas valable pour une personne résidant en Belgique mais qui ne dispose pas d'un tel certificat : elle devra quand même faire un test PCR ou un test rapide antigénique le jour 1 de son arrivée.

Par ailleurs, les résidents belges qui ne possèdent pas l'un de ces certificats et qui voyagent à partir d'un pays dont la situation épidémiologique est défavorable doivent subir un test antigénique rapide (RAT) ou un test PCR le premier jour après leur arrivée en Belgique. Il s'agit notamment des pays marqués en rouge foncé sur le nuancier

de l'Europe et des pays tiers qui ne figurent pas sur la liste blanche de l'Europe. Pour les personnes provenant des pays ou régions avec une circulation d'un nouveau variant préoccupant (VOC) les règles strictes en matière de testing et de quarantaine restent inchangées.

## La situation épidémiologique et vaccinale en Région de Bruxelles-Capitale

### Situation épidémiologique

Le **taux d'incidence** (c'est-à-dire le nombre d'infections pour 100.000 habitants sur 14 jours) **baisse fortement** : il atteint maintenant le taux de 1.774 le 18/02, contre 3.410 le 11/02.

Le **taux de positivité** (soit la proportion de tests positifs par rapport à l'ensemble des dépistages effectués) **diminue** et passe à 22,4% le 18/02, contre 33% le 11/02.

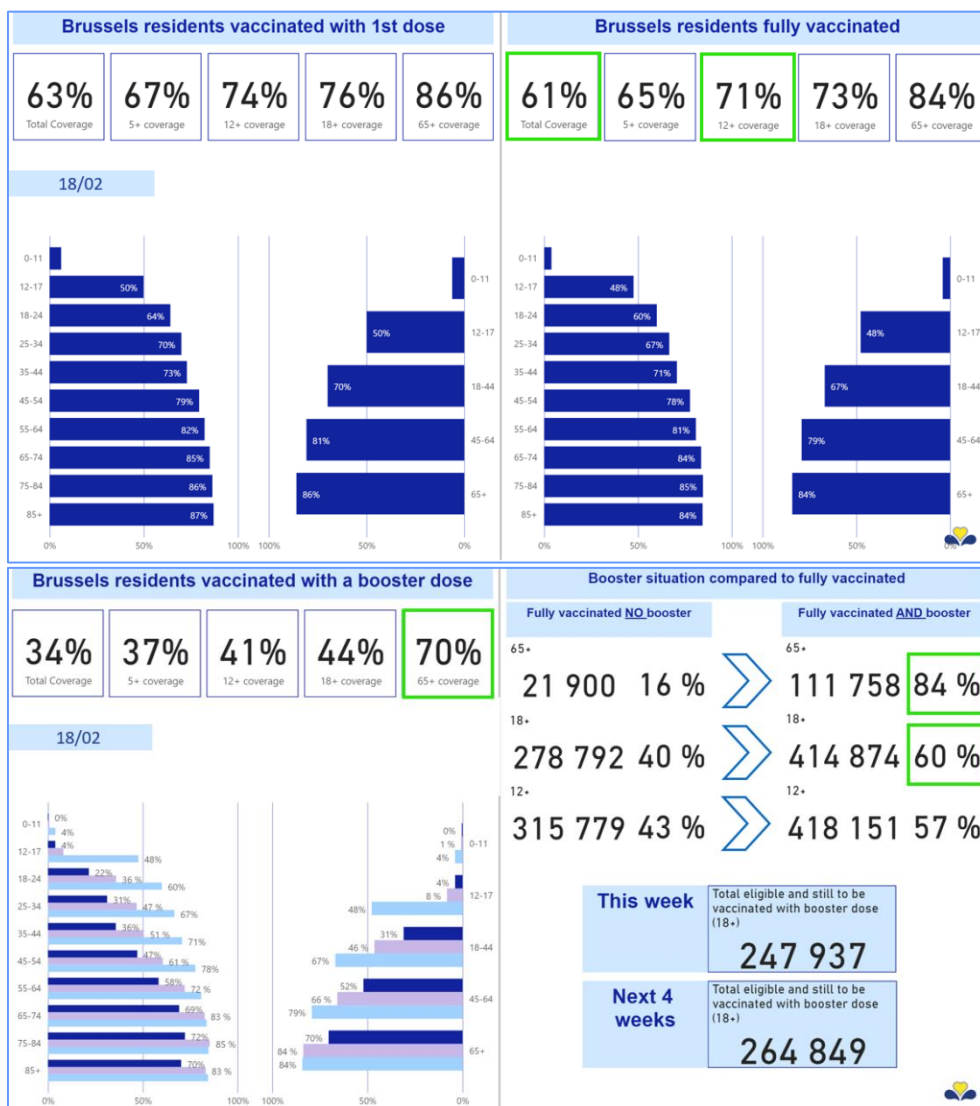
La **valeur R** (soit le nombre d'infections provoquées par une personne malade) **reste sous le seuil de 1** à 0,63 le 18/02.

### Admissions en hôpital et dans les unités de soins intensifs

Le nombre d'**hospitalisations tend à diminuer**. Ce 17/02, 467 personnes étaient hospitalisées en Région bruxelloise, contre 623 le 11/02. Le nombre de personnes en **unités de soins intensifs** dans les hôpitaux bruxellois **augmente très légèrement** : il est de 73 le 17/02, contre 70 le 11/02.

On déplore 42 personnes décédées du Covid-19 cette semaine en Région bruxelloise.

### Situation vaccinale au 18/02



La vaccination complète et le respect des gestes protecteurs et des mesures sanitaires restent essentiels pour se protéger des formes sévères de Covid-19 et des variants plus virulents.

---

Plus d'informations sur le dispositif Covid-19 à Bruxelles sur [coronavirus.brussels](https://coronavirus.brussels). Suivez aussi notre actualité sur [Facebook](#), [Twitter](#) et [Instagram](#).